
JOHANNESBURG – Session du GAC sur la révision CCT

Lundi 26 juin 2017 – 14h00 à 14h30 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

THOMAS SCHNEIDER: Nous avons quelques mots de l'équipe de revision de la concurrence la confiance et le choix du consommateur. Et nous avons également Jonathan Zuck qui est le président de ce groupe. Je vais donc passer immédiatement à Jonathan Zuck.

Et pour rappeler que nous avons fait un commentaire lors du forum ou de la consultation publique par rapport à ce processus. Merci.

Donc vous avez la parole Jonathan.

JONATHAN ZUCK: Merci Thomas, merci à tous ceux qui sont ici présents, et qui sont réveillés après le déjeuner.

Nous sommes l'équipe CCT RT, c'est-à-dire l'équipe de la révision de la concurrence, la confiance, et le choix du consommateur. Nous avons publié un rapport pour consultations publiques.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Et l'un des commentaires les plus complets que nous avons reçus est venu de la part du GAC. Nous vous en remercions.

Nous sommes dans le processus d'examiner ces commentaires et de les présenter au conseil d'administration.

Nous voulons faire en sorte que cette séance soit la plus interactive possible. Je vais donc passer la parole à Laureen qui va nous parler brièvement, Laureen Kapin qui va nous parler brièvement des sauvegardes. Et ensuite on donnera la parole à Jordyn.

LAUREEN KAPIN:

Je tiens à dire que nous apprécions les commentaires du GAC qui ont été très positifs. Nous apprécions le soutien du GAC.

Dans notre rapport, nous essayons de nous appuyer sur des données qui nous permettent de connaître les niveaux de confiance du public par rapport aux nouveaux gTLD, par rapport au programme des nouveaux gTLD. Et nous essayons d'identifier les données qui nous permettent de voir qu'il existe des difficultés en matière d'utilisation malveillante du DNS et de la sécurité du public en ligne.

Nous sommes vraiment enthousiastes de constater que le rapport sur l'utilisation malveillante du DNS a été déjà republié.

Il est très important pour voir comment l'utilisation malveillante du DNS change dans l'espace des noms de domaine.

Nous espérons donc le rapport final à ce sujet, qui sera publié en juillet. Ce rapport sera très intéressant car il nous permettra d'examiner la situation par rapport à nos recommandations.

Voilà le commentaire que je voulais faire.

Je vais passer la parole à mes collègues maintenant.

DREW BAGLEY:

Très brièvement des études de l'utilisation malveillante qui ont été réalisées. Il y en a un qui sera publié dans un mois. Et pour le moment, quels sont les éléments majeurs que l'on a pu constater.

Sans surprise, l'utilisation malveillante est toujours présente. Certains éléments ont évolué par rapport au moment où le programme des nouveaux gTLD a été introduit, et d'autres n'existent plus.

Donc je pense qu'on aura plus d'informations lorsqu'on aura le document publié.

JORDYN BUCHANAN: Je préside un des sous-groupes, le sous-groupe qui s'occupe de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur, et le groupe de sauvegarde que préside Laureen.

Notre groupe s'est focalisé sur les nouvelles données que nous avons pu recueillir depuis le lancement du programme des nouveaux gTLD, en ce qui concerne le parking de nouveaux domaines, nous avons constaté qu'il s'agissait d'un phénomène assez important qui affectait aussi bien les nouveaux gTLD que les gTLD historiques. Mais nous n'avions pas de données concrètes.

Depuis la publication du rapport initial, nous avons reçu des données par rapport à ces parkings de nom de domaine, en ce qui concerne les noms de domaine historiques. Notre idée c'était, intuitivement, que les nouveaux gTLD faisaient l'objet d'un taux plus important de ce type de parking de noms de domaine, avec une différence d'environ 20 %.

Par exemple, nous pouvons voir si un taux important de noms de domaine parkés correspond aux nouveaux gTLD et à ce moment voir quel type de gTLD font l'objet de ce type d'abus. Nous essayons donc de trouver des corrélations par rapport à l'existence de ce phénomène et le nombre d'enregistrements.

Nous avons trouvé une certaine corrélation entre les taux parkings de noms de domaine et les taux d'abus. Mais c'est un

domaine encore sur lequel nous nous penchons et par rapport auquel nous en saurons davantage une fois que les données du rapport seront publiées.

Nous avons également reçu des commentaires dans la consultation publique par rapport, de la part du GAC, par rapport, par exemple au fait qu'il y a d'autres aspects de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur que nous devrions étudier.

JONATHAN ZUCK: Maintenant, nous allons ouvrir la séance à discussion pour pouvoir échanger pendant le temps qu'il nous reste.

NON IDENTIFIE: Bonjour. Je teins à faire une question par rapport au rapport et aux deux objectifs de la concurrence et des actions d'atténuation de risques dans le DNS. J'aimerais que vous expliquiez un petit peu plus comment vous faites par rapport à l'étude des nouveaux gTLD, comment vous mesurez cette nouvelle compétition qui s'installe à partir de l'introduction du programme et par rapport à l'abus du DNS.

JONATHAN ZUCK: La compétition a été, la compétition ou la concurrence a été introduite et c'est-à-dire les taux d'abus sont assez constants, malgré la concurrence. Donc on voit dans certains domaines, comme le spam, le fait de passer aux nouveaux gTLD, nous essayons d'étudier, mais pour le moment il n'y a pas eu une augmentation d'abus à partir de l'introduction d'une plus grande concurrence. C'est ce que nous avons pu constater jusqu'à maintenant.

JORDYN BUCHANAN: Je ne me limiterai pas à parler seulement de l'abus. Nous essayons d'étudier les coups et les bénéfices, les inconvénients et les bénéfices de ce programme. Nous essayons de trouver, de tirer une conclusion. De manière générale il y a eu plus d'avantages que d'inconvénients. Mais il ya eu d'autres types d'inconvénients ou de coûts. Par exemple les coûts des marques enregistrées qui peuvent faire l'objet maintenant de certains types d'utilisation malveillante.

Donc dans notre rapport final, nous essayons de faire comprendre que les coûts au niveau d'enregistrement défensif, au niveau de l'atteinte aux droits de marques, tout cela peut avoir entraîné un coût supplémentaire pour les détenteurs de marques. Mais au moins, au niveau de la version préliminaire de notre rapport, le sentiment général c'est qu'en général les

inconvénients n'ont pas dépassé les bénéfices, même s'il y a bien sûr des inconvénients au niveau du DNS et nous avons d'autres études qui sont en cours par rapport à l'abus du DNS que nous devons étudier pour tirer des conclusions plus définitives.

JONATHAN ZUCK: L'Indonésie, s'il vous plait.

INDONESIE: Il est très intéressant de voir comment la concurrence et la confiance et le choix du consommateur se développent. Vous avez parlé qu'il n'y a pas eu un lien direct avec l'abus du DNS ou l'utilisation malveillante du DNS. Mais, du point de vue du consommateur qui veut utiliser un gTLD en particulier, par exemple. Il veut savoir si ce gTLD est sûr, si le système est sûr, s'il y a des chances qu'il y ait des utilisations malveillantes de ce gTLD. Et cela est lié aussi au prix.

Il est important pour moi d'utiliser un prix qui ne soit pas trop cher si le domaine n'est pas très sûr.

Donc le prix va varier en fonction de la sécurité du domaine, si c'est un domaine qui est plus sûr, il sera plus cher.

Ensuite, quand vous avez fait la présentation sur l’abus du DNS, une question était liée aux contenus illégaux de certains noms de domaine. Par exemple, est-ce que l’indice de santé se penche sur les contenus illégaux dans des systèmes en particulier, dans les systèmes qui sont offerts au public.

Il est possible également que si un pays en particulier voit un site web par exemple, et que ce site est plein de contenus qui sont considérés illégaux ou blasphématoires pour ce pays, il est possible que dans ce pays en particulier, le marqueur de santé baisse, parce que les gens ne vont pas apprécier ce nom de domaine qui restera plein de contenus qui n’est pas accepté par pays.

Il y a plusieurs aspects qui doivent être pris en compte. On ne peut pas seulement voir l’aspect technique, mais aussi l’aspect social.

On sait que les réseaux sociaux ont provoqué beaucoup de problèmes dans certains pays, et les gouvernements doivent tenir compte de ce type de problème, ils doivent tenir compte des intérêts des gens, et leur dire : n’utilisez pas ce site en particulier parce qu’il est plein de contenus qui sont illégaux dans notre pays.

Donc tout cela doit être pris en compte du point de vue de la révision des consommateurs et de la confiance des consommateurs.

LAUREEN KAPIN: Merci beaucoup de vos commentaires. Je pense que c'est important ce que vous dites, parce que c'est la connexion entre la protection du public et les gouvernements.

Ce que vous nous dites, c'est qu'il faut que l'on puisse faire en sorte que les acteurs du DNS puissent promouvoir la sécurité de leurs TLD. Et cela va encourager la concurrence dans la mesure où il s'agira d'un environnement plus sûr.

Il s'agit d'un point très important, celui que vous avez soulevé.

Bien sûr l'équipe de révision est tout à fait consciente du fait que c'est dans l'intérêt de tous de créer un environnement, un espace sûr pour tout le monde, et je pense que nous sommes tout à fait sur la même longueur d'onde là-dessus.

NON IDENTIFIE: Les Pays-Bas s'il vous plait.

PAYS-BAS: Merci beaucoup. En ce qui concerne les indicateurs, vous avez parlé du résultat du rapport sur l'utilisation malveillante du

DNS. J'aimerais mettre l'accent sur le fait, sur l'importance des indicateurs et sur l'importance de mesurer ce type d'indicateurs.

Mon hypothèse c'est que cela fonctionne mieux que d'avoir uniquement des actions de conformité, non seulement pour les nouveaux registres, mais pour certains registres aussi, en particulier, cela pourrait faire pression afin que tout soit plus transparent, que tout le monde puisse savoir et bien, voilà, il y a un registre qui a beaucoup de domaines parqués. Je pense que c'est un instrument utile que les Pays-Bas ont utilisé aussi pour encourager les hébergeurs et les fournisseurs d'accès à être plus transparents.

En deuxième lieu, et je pense que cela ne fait pas partie de votre mission, mais ce que j'aimerais voir, c'est que les registres introduisent une sorte de système où ils puissent s'informer les uns et les autres par rapport aux différentes utilisations malveillantes qui ont eu lieu dans le DNS.

Cela serait en ligne avec les recommandations du PSWG. Peut-être que cela ne fait pas partie de votre mission, mais je vous encourage à prendre en compte ce type d'aspect dans votre révision.

Merci beaucoup.

Les nouveaux registres.

DREW BAGLEY:

Merci pour ce commentaire. Nous tenons compte de ces recommandations. Nous croyons, pendant qu'on analyse les données, nous croyons que des rapports réguliers sont quelque chose de positif pour la communauté en général et pour la responsabilité. Il est important que ces différentes équipes de révision puissent créer une base de données importante à laquelle on puisse avoir recours, et que cela se fasse de manière régulière.

Merci beaucoup de votre commentaire.

LAUREEN KAPIN:

Pour rebondir sur ce qui vient d'être dit, je suis ravie de voir qu'il y a eu de voir qu'il y a eu des efforts en interne, au sein de l'ICANN, qu'il y a des efforts qui sont en cours dans ce domaine.

Pour ce qui est des rapports concernant l'utilisation malveillante du DNS, l'indice de santé, ce sont deux exemples du travail que fait l'ICANN. L'ICANN alloue des ressources pour étudier ce type de problèmes, établir des rapports qui puissent aller à la communauté.

Et là on voit cette transparence dont on parlait pour la communauté, pour les opérateurs du nom de domaine, pour

que l'on puisse augmenter le niveau de sécurité et que l'on puisse améliorer les pratiques dans ce domaine.

JONATHAN ZUCK:

Très brièvement, je pense qu'il faut être plus dynamique au niveau des politiques et au niveau de l'organisation. Mettre en place une politique et 5 ans après mettre en place quelque chose de nouveau n'est pas très utile. Il faudrait je crois être plus actifs au niveau de la mise en œuvre des politiques, et ensuite bien sûr apporter des améliorations ou des corrections.

Donc en ce qui concerne les recommandations, il y a une collecte de données en cours et il faut améliorer cette collecte d'informations afin d'améliorer les outils dont nous disposons pour pouvoir faire évoluer les choses.

THOMAS SCHNEIDER:

Un dernier élément, pour ce qui est de l'avenir, quelles sont les prochaines étapes, quel est le calendrier, quelles sont vos attentes par rapport au résultat du groupe, que pensez-vous que l'ICANN doive faire en réaction ou en réponse au rapport que vous allez publier ? Quelles sont vos attentes ? À quoi peut-on s'attendre par rapport à ce processus dans l'avenir, voilà ma question.

JONATHAN ZUCK:

Merci pour la question. J'espère qu'on ne va pas nous lancer les rapports sur la tête quand on va lire notre rapport, mais je pense qu'on parle beaucoup de réglementation, de régulation à l'ICANN, et c'est un terme qui est très chargé de connotations, comme vous le savez tous dans cette salle. Et trouver un compromis entre les ombres de la réglementation et la réalité est un effort qui doit être fait. Il faudrait que l'ICANN soit mieux informé par rapport aux dynamiques du marché, l'efficacité des différentes protections ; et donc il faudrait se pencher sur les politiques et voir comment ces politiques fonctionnent sur place, de manière plus spécifique, afin de pouvoir améliorer les choses, car c'est l'objectif final.

Dans notre rapport, nous voulons dire, faire passer un message, à savoir plus on a d'informations, mieux on sera capable d'améliorer nos outils.

Voilà un petit peu notre objectif.

Après la transition, et dans le cadre de cette nouvelle responsabilité qui a été mise en place, la connaissance devient un élément critique pour la communauté. C'est pour cela que la collecte de données est un élément critique de la connaissance, et c'est le but auquel nous avons... c'est notre but au moment de faire notre rapport.

THOMAS SCHNEIDER: Vous savez que les conclusions de votre équipe sont très importantes pour les discussions qui ont lieu par rapport aux séries ultérieures des nouveaux gTLD. Comment sentez-vous donc ces processus, ces procédures ?

JONATHAN ZUCK: Nous avons aussi participé au groupe qui travaille sur les séries ultérieures des nouveaux gTLD, depuis le début du travail de ce groupe. Nous sommes en communication permanente avec eux. Et si vous lisez nos recommandations vous voyez que les acteurs qui mettront en œuvre ces recommandations sont nombreux, ça peut être l'organisation ICANN, le personnel, d'autres groupes. Et donc nous voyons quels ont été les inconvénients dans la mise en œuvre du programme des nouveaux gTLD et nous recommandons des améliorations.

Mais, ce n'était pas à nous de voir, d'établir l'objectif. Par exemple, le groupe qui travaille sur les séries ultérieures devrait trouver les objectifs qui doivent être poursuivis pour pouvoir par exemple mettre en place le programme dans des régions faiblement desservies.

Donc j'espère que nous allons aussi être impliqués dans la mise en œuvre des recommandations au niveau des politiques.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup pour ces précisions. J'ai une autre main qui se lève, à gauche, le Royaume-Uni. Une dernière question et ensuite nous allons devoir clore cette partie de la séance.

MARK CARVELL: J'ai une question spécifique concernant une des recommandations, recommandation 48 concernant les gTLD communautaires et la révision et le besoin de mettre en place une révision de ces gTLD communautaires.

Savez-vous comment cette révision sera mise en place, est-ce qu'elle sera faite dans le cadre du groupe qui travaille sur les séries ultérieures des nouveaux gTLD ou bien y aura-t-il un autre format pour ce type de révision.

Merci beaucoup, j'espère que la réponse sera rapide.

JONATHAN ZUCK: Merci de cette question. Nous travaillons en parallèle avec le groupe qui travaille sur les séries ultérieures des nouveaux gTLD, et nous nous sommes focalisés sur certains domaines au lieu de regarder tous les détails du processus de dépôt de candidature. Il y aura des sous-groupes qui vont se concentrer sur les détails. Et, bien sûr, les candidatures communautaires font partie de ces différents domaines sur lesquels nous allons nous pencher.

Cette révision aura lieu dans le cadre d'un sous-groupe alors, et s'il y a une décision qui est prise pour établir une distinction au niveau des gTLD communautaires, à ce moment-là, une politique devra être développée ou élaborée afin de pouvoir combler aux lacunes qu'on a pu constater dans ce domaine pendant la première série de candidatures.

THOAMS SCHNEIDER: Très bien, merci à tous de cet échange qui a été très riche. Nous espérons que ces résultats pourront alimenter les débats qui auront lieu par rapport à cette question.

Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au point suivant de notre ordre du jour. Je vais demander à Olof et à Tom Dale et je demande aux Vice-Présidents de revenir à leur place, revenir à leur place devant cette table.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]